



Demande de renseignement pour un titre de séjour

Par **konat78**, le **15/06/2010** à **22:37**

Bonjour,

j'étais Étudiant compte tenu de mes absences,le prefet ma notifié une obligation de quitter le territoire,en ce temps ma copine de Nationalité Française était enceinte de 9 mois.

je suis aller voir un avocat ,il a fait deux recours gracieux(qui est resté sans réponse) et au Niveau du tribunal administratif ,mon enfant est né et j'ai Son extrais ,CNF,et les factures dépenses effectué a mon nom ,je suis aller a la préfecture avec la mère de mon enfant pour demander un titre parent d'enfant Français,j'ai reçus le rdv pour 9 juillet,mais je viens de voir aussi REJET SUR LE FOND dans la conclusion du tribunal administratif.j'ai contact mon avocat,il ma dit que la décision du tribunal ne change rien par la demande de la carte de séjour parent d'enfant français.

je suis complètement perdu,

Pourrez vous me dire s'il y aura des complication par rapport a la décision pour ma demande de carte de séjour parent d'enfant français .

merci de votre réponse